

MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2020 N° 07

31 AOÛT 2020

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,
Le conseil municipal a cédé une parcelle de terrain adjacent à l'emplacement de *Télécablé multi-Vision* à *Télécommunication de l'Est*, membre de la famille *IRISTEL*. Cette tour de communication facilitera un meilleur signal pour les téléphones cellulaires, peu importe le fournisseur.

Je tiens à féliciter les membres du comité des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables pour l'initiative d'un mémorial *Hommage aux marins du navire du B.F. naufragé corps et biens en face de Baie-des-Sables dans la nuit du 14 mai 1952*. Le mémorial est installé au parc du Sacré-Cœur face de l'église.

La Municipalité de Baie-des-Sables a la responsabilité de la sécurité de ses citoyens avec un schéma de couverture de risque incendie, mais à quel prix? Notre entente intermunicipale avec le Service régional incendie de la MRC de La Matanie vient à échéance le 31 décembre 2020. Si on doit évaluer les différentes options possibles

pour assurer la protection incendie sur notre territoire, c'est aussi de demander à la Ville de Métis-sur-Mer de présenter une offre de service, lettre d'intention, qui pourra servir comme point de départ aux discussions en vue d'en venir à une entente intermunicipale.

Je souhaite à tous un beau congé de la fête du Travail,

Denis Santerre, maire



Camp de jour 2020

EN SEPTEMBRE...

- ◆ Le 4 : réouverture du bureau municipal les vendredis
- ◆ Les 5, 6, 7, tournoi de tennis
- ◆ Les 5, 6, 7, grand marché aux puces au centre communautaire Gabriel-Raymond
- ◆ Le 7, fête du Travail, bureau municipal fermé
- ◆ Le 7, inauguration *Bibliothèque Marie-Ratté*
- ◆ Le 8, Journée internationale de l'alphabétisation
- ◆ Le 14, séance du conseil à 20 h
- ◆ Le 21, Journée internationale de la Paix
- ◆ Le 22, arrivée de l'automne
- ◆ Le 30, 3^e versement taxes municipales



DANS CE NUMÉRO :

SÉANCES DU CONSEIL JUILLET ET AOÛT 2020	2
CAMP DE JOUR, BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ, MÉDAILLE LIEUTENANT-GOUVERNEUR	3
SERVICE DE GARDERIE MUNICIPAL, OBVBSL	4
NETTOYAGE DE LA GRÈVE, DÉFI VÉLO CANCER, GRAND MARCHÉ AUX PUCES	5
PROGRAMME RÉNORÉGION, VENTE EN ITINÉRAIRE	6
AVIS PUBLIC, CAMP DE JOUR 2020	7
CALENDRIER SEPTEMBRE 2020	8

SÉANCES DU CONSEIL JUILLET ET AOÛT 2020, VOTRE CONSEIL A RÉSOLU :

Le 6 juillet 2020

D'accepter que la présente séance soit tenue à huis clos, et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer et soit enregistrée en audio afin de la rendre disponible au public sur le site Internet de la municipalité et de permettre la présence du public aux prochaines assemblées du conseil en limitant le nombre maximal à huit afin de permettre le respect de distanciation entre les individus;

De demander à la Ville de Métis-sur-Mer de présenter une offre de service en protection incendie pour couvrir le territoire de Baie-des-Sables;

D'accepter la soumission de *RPF Ltée* de 4 830,77 \$ plus les taxes pour la fourniture, l'installation et le raccordement d'un inverseur manuel pour les besoins d'urgence au garage municipal et à la caserne incendie;

D'autoriser le directeur des travaux publics à faire fabriquer dix collets de réparation en acier inoxydable qui seront insérés à l'intérieur du ponceau de la *Branche Beaulieu* en face du 469, 4^e Rang Est au coût approximatif de 4 000 \$ plus les taxes;

D'effectuer une demande au ministère des Transports (MTQ) afin de recevoir les

résidus de pavage lors de la réfection de la chaussée de la route 132 à Baie-des-Sables en 2021 pour les utiliser comme matériaux de rechargement sur le réseau routier municipal;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer le 2^e amendement, indemnité compensatoire supplémentaire au montant forfaitaire de 1 575 \$, avec *Bouffard Sanitaire* et le *Centre de tri Bouffard inc.*;

De céder la parcelle de terrain visée par *Télécommunication de l'Est* (Iristel) à 2,50 \$ le pied carré située à l'intersection de la route 132 et de la rue des Pins sur le lot P-195-1 d'une superficie d'environ 1 255 pieds carrés;

De maintenir fonctionnel le Sentier des Rosiers : **faire** un entretien annuel au printemps, **ajouter** trois bancs le long du sentier, **réparer** deux ponts, **tailler** la haie de rosiers, **bali-ser** deux accès au sentier face au 166 et au 172 de la route 132, **afficher** deux accès au sentier dans l'emprise de la route 132 et **obtenir** les autorisations du MTQ;

D'accepter les états financiers vérifiés 2019 de l'Office municipal d'habitation (OMH) ayant un déficit d'exercice de 29 024 \$ et une contribution municipale de 2 902 \$;

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière à l'URLS du Bas-St-Laurent de subventionner à 100 % un accompagnateur supplémentaire au camp de jour attiré à un jeune ayant des difficultés importantes.

Le 3 août 2020

De mandater le service d'impartition à distance de *PG Solutions* pour la saisie des données informatiques à partir du 1^{er} janvier 2020 au taux horaire de 125 \$ dû à l'infection d'un cryptovirus le 21 juillet dernier;

De négocier une nouvelle entente avec le *Service régional de sécurité incendie de la Matanie*, de mandater le maire et le directeur général représentant de la Municipalité de Baie-des-Sables et d'en informer la MRC de La Matanie;

D'autoriser le paiement du décompte #1 de 752 243,12 \$ taxes incluses à *Les Pavages des Monts* pour les travaux de pavage sur une partie du 4^e Rang Ouest, le 4^e Rang Est et la route Lepage;

D'ouvrir un emprunt temporaire auprès de la *Caisse Desjardins de Mont-Joli -Est de la Mitis* de 793 718 \$ afin de permettre le paiement de la dépense réalisée dans le cadre des *Règlements n° 2019-04 et 2020-03 décrétant des travaux de pavage*;

D'aviser madame Sylvie Bouffard, résidente au 469, 4^e Rang Est, que les travaux de rechargement des accotements ont été effectués adéquatement conformément au devis afin de protéger le pavé nouvellement mis en place et adapter le niveau des terrains et des entrées existants à ceux de la nouvelle chaussée;

D'adopter le rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Baie-des-Sables pour l'année 2019 approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) le 16 juillet 2020;

D'accepter le bordereau de soumission #2 de *Bouffard Sanitaire* en date du 16 juillet pour le tri et conditionnement des matières recyclables pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025 de 70 943,25 \$ plus les taxes;

De nommer la patinoire municipale de Baie-des-Sables *Patinoire Israël-Beaulieu* et demander son officialisation auprès de la Commission de toponymie du Québec;

D'adopter les règles de fonctionnement du Service de garderie municipal pour l'année scolaire 2020-2021;

D'accepter le 1^{er} budget révisé 2020 en date du 3 juillet de l'OMH de Baie-des-Sables prévoyant une con-

RÉSOLUTIONS (SUITE)

tribution estimative de la municipalité au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame de 3 418 \$ au lieu d'un montant initial de 2 837 \$;

D'aviser la *Fromagerie du Littoral* que la Municipalité de Baie-des-Sables ne contribuera pas financièrement à l'événement *Tournée gourmande*, mais prêtera une dizaine de tables qui seront utilisées pour la présentation et la dégustation des produits sous les chapiteaux;

De corriger le rayon de courbure à l'intersection de la route Lepage et du 4^e Rang Est afin de protéger la chaussée nouvellement pavée.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR
LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020 À 20 H

- ◆ Ouverture du poste de directeur(trice) général(e)adjoint(e);
- ◆ Demande de soumission pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et des accès aux installations des eaux usées;
- ◆ Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal;
- ◆ Remplacement de l'interface opérateur pour le traitement de l'eau potable;
- ◆ Iristel - demande d'achat d'une parcelle de terrain supplémentaire appartenant à la municipalité;
- ◆ Demande de dérogation mineure #2020-04 de madame Tania Ouellette du 6B, rue de la Mer.

Le prochain bulletin vous parviendra le **30 septembre** la date de tombée des articles sera le **23 septembre 2020**.

PETIT COIN DE RÉFLEXION

« Ne pensez pas à l'automne. Il viendra bien à temps, tout comme l'hiver. Profitez au contraire du bonheur que vous donne les vraies beaux jours sous les grands arbres verts ».

Anonyme

LE CAMP DE JOUR

Le camp de jour s'est officiellement terminé le vendredi 7 août dernier.

Avec 19 d'inscriptions, les jeunes ont eu droit à plusieurs activités au centre communautaire et ont aussi participé au nettoyage de la grève avec l'ESCOUADE RÉCUPÉRATION le 16 juillet dernier.

Merci aux enfants qui ont assidûment fréquenté le camp de jour. Un grand merci à nos trois animateurs, Élie Carrier, Florence Triguau et Marianne Fortin qui se sont partagé les tâches afin de divertir les enfants. Merci à Isabelle Dion, coordonnatrice en loisirs, pour son support afin faire respecter, entre autres, les mesures sanitaires dues à la COVID-19.

Merci aussi aux parents de votre participation! Si votre enfant a oublié des objets, nous vous invitons à passer au bureau de la municipalité afin de les récupérer.

Nous espérons vous revoir l'an prochain!

BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ

L'inauguration de la *Bibliothèque Marie-Ratté* se fera le lundi 7 septembre 2020 à 14 h à la bibliothèque municipale.

Puisque nous devons respecter les mesures sanitaires dues à la pandémie, le nombre de personnes est limité.

Si vous désirez vous procurer le recueil de poésie que le comité des Fêtes du 150^e a fait rééditer, première édition en 1928, il sera en vente à la bibliothèque au coût de 20 \$. Les profits de la vente resteront à la bibliothèque.

Ceci vient clore définitivement les activités des Fêtes du 150^e. Durant toutes ces années, vous nous avez supportés et encouragés, nous vous disons mille mercis!

Le comité des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables

MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR
POUR LES AÎNÉS

Monsieur Régis Dionne, président de l'Office municipal d'habitation, a reçu la *Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés* (argent) en avril dernier. Cette médaille reconnaît le remarquable engagement bénévole au sein de la communauté.

Félicitations Monsieur Dionne, vous êtes un exemple pour nous tous!

SERVICE DE GARDERIE MUNICIPALE

Chers parents utilisateurs,

Malgré un nombre limité de jeunes inscrits au Service de garderie municipal, le conseil municipal a pris un engagement important à l'automne 2019 afin de maintenir en opération ce service jusqu'en juin 2021.

La Politique familiale municipale a comme objectif d'assurer un service de garderie scolaire sur le territoire de Baies-Sables afin d'attirer et maintenir les jeunes familles. C'est dans cette optique que cet engagement a été pris. Le conseil municipal désire sécuriser les jeunes familles en assurant la disponibilité d'un service de garderie à l'école Assomption dans le futur et ainsi répondre aux besoins des parents de la communauté.

Au terme de cet engagement, le conseil municipal souhaite que ce service s'autofinance à même les contributions des parents. Nous désirons vous rappeler qu'un tarif unique de 10 \$ par jour pour chaque enfant s'applique. Ce tarif permet d'élargir la clientèle cible en offrant un service mieux adapté aux parents ayant des besoins sporadiques et cela, à moindre coût. Nous espérons que cette décision répondra à vos attentes.

Nous vous invitons donc à inscrire votre ou vos enfants. Le début d'exploitation est le 31 août dès 7 h pour se terminer à 18 h. La fiche d'inscription et les règles de fonctionnement du service sont disponibles auprès de la responsable et sur notre site Internet à l'adresse www.municipalite.baiedessables.ca.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 772-6218.

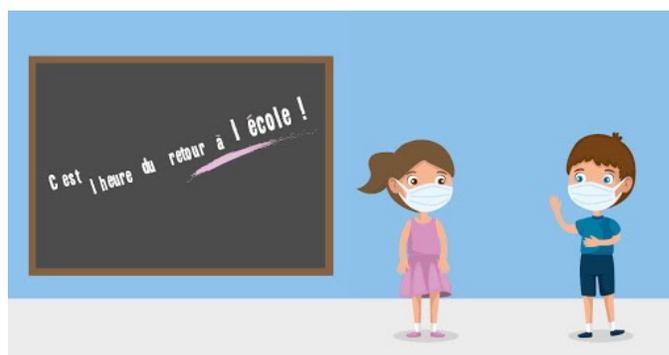
OBV DU NORD-EST DU BSL

Sur l'ensemble du territoire québécois, exception du Grand Nord, il existe 40 Organismes de bassin versant (OBV).

Chaque OBV est mandaté par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour faire de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant dans le territoire qui lui a été assigné.

Ainsi, il travaille de concert avec les différents acteurs de l'eau, les municipalités, les agriculteurs, les forestiers, les milieux de villégiature pour mettre de l'avant des actions concrètes visant à améliorer la qualité des cours d'eau et des lacs. Tous les OBV sont des organismes à but non lucratif.

Christian Hubert, agent de projets et des communications au 418-722-0666, poste 108



C'est l'heure du retour à l'école!

Le saviez-vous?**Le myriophylle à épis : un envahisseur efficace**

En 2016, une nouvelle plante exotique envahissante a été découverte au Bas-Saint-Laurent :

le myriophylle à épis. Il s'agit d'une plante aquatique très envahissante qui forme des herbiers denses et peut croître à des profondeurs de 1 à 10 mètres. Lorsque la tige de cette plante est fragmentée, cela donne naissance à un nouveau plant. Le myriophylle à épis colonise donc facilement un plan d'eau au détriment des usagers et des espèces floristiques et fauniques indigènes.

La prévention : notre meilleure option!

1. Réalisez une inspection de vos embarcations et de vos équipements et retirez toutes les plantes aquatiques
2. Nettoyez vos embarcations et vos équipements à la sortie d'un plan d'eau et avant d'en visiter un nouveau
3. Évitez de circuler dans les zones où les plantes aquatiques prolifèrent
4. Apprenez à identifier le myriophylle à épis



Pour plus d'informations: 418-722-0666 #108



NETTOYAGE DE LA GRÈVE

Le jeudi 16 juillet dernier, le comité d'embellissement, dont monsieur Denis A. Forest est le président, a remercié et remis un diplôme à l'ESCOUADE RÉCUPÉRATION qui était accompagnée des jeunes du Camp de jour pour le nettoyage de la grève vis-à-vis de Baie-des-Sables.

Félicitations pour votre initiative, vous embellissez notre municipalité.

DÉFI VÉLO CANCER

Après avoir parcouru 700 km à bicyclette, madame Annie Villemaire de Boucherville arrivera à Baie-des-Sables au rond-point côté Ouest le 14 septembre prochain vers 10 h.

Madame Villemaire partira le 5 septembre en solo et en vélo sur la route des navigateurs, la route 132. Elle parcourra environ 60 à 70 km par jour. C'est à la fois un pèlerinage, un hommage et un pas de plus dans le cheminement de deuil ayant perdu son mari terrassé par un cancer des os virulent à 57 ans, il y a deux ans.

Sa destination est un petit village aux portes de la Gaspésie, Baie-des-Sables. Elle retrouvera une personne importante dans sa vie, monsieur Denis Forest, un homme impliqué dans sa communauté. Les nombreuses collectes de fonds qu'il a organisées ont, entre autres, permis de financer la nouvelle technologie en neurochirurgie. C'est grâce à cette avancée qu'elle a pu être opérée et sauvée d'une tumeur au cerveau lorsqu'elle avait 16 ans. C'est sa façon à elle d'aider d'autres personnes.

L'objectif est de 5 000 \$ en faisant un don de kilomètres de courage. Vous êtes invités à l'encourager en l'attendant avec vos bicyclettes au rond-point Ouest du village et l'accompagner jusqu'au 123, rue de la Mer chez monsieur Forest.

Merci de votre support, il y aura un tour de chapeau pour ceux et celles qui voudraient faire une contribution.

Madame Annie Villemaire



Monsieur Denis Forest et l'ESCOUADE RÉCUPÉRATION

GRAND MARCHÉ AUX PUCES

Le samedi 5 septembre et le dimanche 6 septembre 2020 de 9 h à 17 h se tiendra au centre communautaire Gabriel-Raymond de Baie-des-Sables un grand marché aux puces. Si durant ces deux journées il y avait de la pluie, la journée sera reportée au lundi 7 septembre.

La Fabrique, les associations et les entreprises de Baie-des-Sables sont invitées à participer. **Le coût de la table est de 5 \$ par jour et la date limite pour votre inscription est le mercredi 2 septembre à 18 h en contactant monsieur Alain Leprince au 1 418 877-0582.**

Un tirage se fera le samedi et le dimanche à 16 h au personnes présentes. Le dimanche ou le lundi 16 h 15 tirages des commanditaires.

Une cantine sera sur place pour celles et ceux qui désirent prendre une pose et se ravitailler.

Surveillez la publicité qui sera présente au peu partout, journaux, feuillet paroissial, commerce, etc.

On vous attend en grand nombre à participer ou à venir encourager les exposants.

Alain Leprince, conseiller au siège n° 5 et propriétaire des Motel cabines Le Vacancier de la Mer

PROGRAMME RÉNORÉGION

Le Programme RénoRégion 2020-2021 est de retour. Les personnes qui veulent bénéficier d'un support financier pour des travaux de rénovation visant à corriger des déficiences majeures pourront déposer une demande d'aide financière du 31 août au 2 octobre 2020.

Comme par le passé, l'aide financière est dédiée aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui doivent effectuer des travaux visant à corriger les déficiences majeures que présente leur résidence.

Pour être admissible, les résidences doivent avoir une valeur uniformisée d'au plus 115 000 \$ et devront nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ touchant la structure, la plomberie, le chauffage, l'électricité, les murs extérieurs, la toiture ou les ouvertures.

L'aide gouvernementale peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. L'aide consentie sera calculée en fonction du revenu familial du ménage propriétaire.

Pour renseignements: Site Internet de la MRC de La Matanie www.lamatanie.ca à partir du 31 août prochain.

Pour vérifier l'éligibilité de votre projet ou obtenir des renseignements, il est recommandé de contacter monsieur Daniel Charette au 418 562-6734 poste 226.

VENTE EN ITINÉRANCE

Le Service régional de Sécurité Incendie (SRSI) de la MRC de La Matanie tient à informer les citoyens que les vendeurs d'extincteurs et d'entretien d'extincteurs, de même que les vendeurs de service de ramonage doivent obtenir un permis du SRSI pour exercer sur le territoire qu'il dessert, soit Baie-des-Sables.

Les préventionnistes du SRSI effectuent certaines vérifications afin de s'assurer que les vendeurs sont qualifiés et qu'ils travaillent de façon sécuritaire et professionnelle. Une fois qu'une compagnie est autorisée, le SRSI lui fait parvenir une lettre d'autorisation signée et ayant une durée de validité d'un an.

En tant que consommateur, vous avez le droit de demander à voir ce permis. Pour être valide, il doit dater de l'année en cours.

Le jeudi 20 août, une personne faisait de la sollicitation sur le territoire de Baie-des-Sables, sans permis valide du SRSI pour l'année 2020. Soyez assuré que lorsqu'il est informé de la présence d'un vendeur non autorisé sur son territoire, le SRSI s'assure de rencontrer et régulariser la situation.

Si toutefois vous constatez que des personnes offrent des services itinérants sans avoir obtenu l'approbation du SRSI cette année, nous vous invitons à contacter le SRSI de la MRC de La Matanie au 418 562-6734.

Mélodie Pardonnet
MRC de La Matanie

Le saviez-vous?

Installations septiques, phosphore et algues bleu-vert sont intimement liés puisque celles-ci se développent en présence accrue de phosphore dans l'eau. Ainsi, une installation septique non conforme, défectueuse, mal entretenue ou dont la capacité est inférieure aux besoins, laisse s'échapper beaucoup de phosphore dans l'environnement.

Afin de limiter les apports de phosphore vers les cours d'eau, certaines municipalités, dont Saint-Marcellin et Saint-Anaclet, ont adopté un programme d'aide pour la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées. Cette initiative permet aux propriétaires d'amortir les frais associés à la mise aux normes de leur installation septique sur une durée de 15 ans, via le compte de taxes de la municipalité. Ce programme est un succès pour favoriser le remplacement d'installations septiques désuètes et réduire directement la pollution d'origine humaine s'écoulant vers les plans d'eau.

Photo: <https://ville.ripou.qc.ca/installation-septique/>

AVIS PUBLIC**RETOUR DES SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Considérant le décret n° 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours;

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a été prolongé à plusieurs reprises depuis ce temps;

Considérant les arrêtés 2020-004 et 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permettent au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant que lorsqu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant que le nouvel arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020 permet aux organismes municipaux un retour à la normale avec la présence du public pour la tenue des assemblées du conseil tout en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène;

Pour ces motifs, le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 6 juillet 2020 de permettre la présence du public aux prochaines séances du conseil municipal en limitant le nombre maximal de personnes du public dans la salle à **huit (8) personnes** afin de permettre le respect de la distanciation physique entre les individus.

Les enregistrements des séances demeureront disponibles dans les jours qui suivent sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca

Nous invitons également les personnes intéressées sont également invitées à adresser leurs questions au conseil municipal via l'adresse courriel de la municipalité à baiedessables@lamatanie.ca.

Donné à Baie-des-Sables, ce 8 juillet 2020.

*Marianne, Florence et
Élie, animateurs*



Camp de jour 2020



SEPTEMBRE 2020

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h 30



Bureau municipal fermé



3^e versement taxes municipales

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS